



## Raccordement électricité (edf - erdf)

Par **Nat206**, le **29/04/2009** à **15:00**

Bonjour,

J'ai fait une demande de raccordement électricité à EDF début janvier dont ils accusent réception le 12 janvier 2009. Ils doivent transmettre mon dossier à ERDF qui m'adressera un devis.

Ne recevant rien, j'appelle EDF : mon dossier a été égaré.

Je refais une demande auprès ERDF le 16 février, un technicien se rend sur place le 6 mars. Il me dit faire le nécessaire rapidement car je dois emménager le 8 mai.

Ne recevant pas toujours pas de devis, je les rappelle à nouveau, dont un appel le 31 mars qui déclenche l'envoi du devis (encore un oubli).

Aujourd'hui je reçois un mail de la personne qui suit mon dossier me disant que le raccordement sera fait du 2 au 9 juin, car les entreprises sous traitantes effectuant l'extension du réseau ont un plan de charge complet.

Je suis seule avec 3 enfants à charge et je vais devoir emménager dans une maison sans électricité car bien évidemment mon préavis pour quitter mon logement a été envoyé depuis longtemps.

Que faire ? Quel recours je peux avoir ?

Merci de m'adresser une réponse rapidement